

L'ECHO DE LA FÉDÉ

Novembre 2018

Sommaire

- 1 Le mot du Président
- 2 Compte rendu assemblée générale 2018 de la Fn3s et journée des adhérents sur l'évaluation externe des SIE
- 2 Propositions Fn3s pour amélioration qualitative des interventions en MJIE
- 4 Journées d'études Fn3s Toulouse juin 2018
- 5 Questionnaires activité SIE
- 6 Journées études Nancy 2019 12, 13 et 14 juin
- 7 Offre de formations 2019
- 8 Présence des administrateurs de la Fn3s en région

Le mot du Président



Chers adhérents de la Fn3s,

Vous étiez nombreux à TOULOUSE en juin dernier lors de nos journées d'études 2018 qui ont été l'occasion de réfléchir sur la santé des mineurs. Les conférences, les échanges avec les intervenants ont été salués par leur qualité. Vous trouverez dans cet écho le compte-rendu détaillé de l'évaluation de ces journées d'études. Mais déjà nous sommes tournés vers 2019 pour préparer les journées d'études qui auront lieu à **Nancy du 12 au 14 juin**. Le Conseil d'Administration a validé, sur proposition de la commission journées d'études, le thème suivant : « **Diagnostic en protection de l'enfance, avec quels outils ?** » Le programme est en cours de

finalisation et vous recevrez prochainement les préprogrammes.

Le 5 juillet dernier lors d'une réunion DPJJ/Fédérations, l'annonce a été faite par Mme EGLIN, sous-directrice des missions de protection judiciaire et d'éducation de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse à l'administration centrale du ministère de la justice, qu'il n'y aurait pas d'évaluation qualitative de la MJIE dans une DIRPJJ comme initialement évoqué, mais que l'Inspection Générale de la Justice serait missionnée pour rendre un rapport sur la mise en œuvre de la MJIE depuis son démarrage et a fortiori suite à la note de 2015. Le financement, l'utilisation par les magistrats, la qualité des rapports produits, etc... seront également appréhendés.

La Fn3s a été auditionnée par l'équipe d'inspecteurs pour faire partager son expertise sur la mesure d'investigation à la fois pour mettre en avant les imperfections (ratio fratrie ; lien avec le tableau des emplois, etc.) et proposer plusieurs pistes d'amélioration. Nous attendons la production du rapport.

En cet automne, les SIE ont présenté des budgets prévisionnels modifiés au regard de la circulaire de tarification 2018 et son annexe 4 bis. Le desserrement des normes a permis à plusieurs services de proposer une modification du tableau des emplois. La Fn3s sera vigilante à ces demandes.

Enfin, nous ne pouvons terminer cet éditorial sans avoir une pensée chaleureuse et amicale pour notre Président, Denis BENAINOUS, actuellement souffrant. L'ensemble des administrateurs lui souhaite un prompt rétablissement et nous espérons qu'il sera de nouveau parmi nous, très prochainement.

Bon courage Denis et à bientôt,

Nathalie VANDEPUTTE et Jacques LE PETIT, Vice-Présidents.



FEDERATION NATIONALE DES
SERVICES SOCIAUX SPECIALISES
DE PROTECTION DE L'ENFANCE
MEMBRE DE LA CNAPE

COMPTES RENDUS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 DE LA FN3S ET JOURNÉE DES ADHÉRENTS SUR L'ÉVALUATION EXTERNE DES SIE

Comme chaque année, la Fédération a tenu son assemblée générale le 17 mai 2018 pour approuver le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier. Les rapports ont été transmis aux personnes présentes et transmis aux services et/ou associations adhérentes.

L'assemblée générale a été l'occasion d'associer une journée des adhérents ayant pour thème l'évaluation externe des SIE.

Plus de 30 services ont participé à une conférence vidéo proposée par M. JOUVE du Cabinet RH Organisation, doublée de nombreux échanges avec les participants.

La réforme des mesures d'investigation en 2010/2011, a amené la transformation des services d'enquêtes et d'investigation d'orientation éducative en Service d'Investigation Éducative. La quasi-totalité des SIE a été « régularisée » en 2011, avant la mise en œuvre de la MJIE.

Si beaucoup de SIE ont déjà réalisé une ou plusieurs évaluations internes, c'est en fin 2018 que bon nombre devront avoir rendu la première évaluation externe. Comment s'y prendre ? Quels sont les textes à respecter pour bien réaliser cette obligation réglementaire ? Quels sont les attendus ? Comment choisir le cabinet externe ? Quel est le périmètre de l'évaluation externe ? Autant de réponses qui ont été communiquées pendant cette demi-journée.

De nombreux documents ont été intégrés au site Internet de la Fn3s www.fn3s.fr dans le chapitre « Documents à télécharger », et l'onglet « évaluation externe ».

Pour rappel, la plupart des SIE devront réaliser leur évaluation externe avant fin 2018. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la fédération si des interrogations demeurent.

*Jacques LE PETIT
Vice-Président*

PROPOSITIONS FN3S POUR AMÉLIORATION QUALITATIVE DES INTERVENTIONS EN MJIE

BORDEAUX, LE 12 OCTOBRE 2018

Dans le cadre de son audition par l'Inspection, la FN3S a remis plusieurs documents. Afin de résumer notre positionnement, nous avons produit également ce texte

Au terme de 5 années d'exercice, le secteur associatif habilité fait un bilan nuancé de la MJIE au regard de ses apports incontestables mais aussi de complexités persistantes pour les services.

La fn3s a suivi, depuis 2011, la réforme des mesures d'investigation en participant aux nombreuses réunions avec la DPJJ. Son action en 2011, avec les autres fédérations, a permis une inflexion des normes. Les remarques, critiques et propositions de la fédération, ont amené la DPJJ à publier une nouvelle circulaire en 2015. L'évaluation de la MJIE est une priorité de la fn3s : normes, financement, tableau des emplois, qualité de la mesure sont des points très importants.

L'élaboration des projets de service qui a accompagné la mise en place de cette nouvelle mesure, a impulsé une dynamique de travail au sein des équipes. Ces travaux ont été l'occasion d'interroger les pratiques professionnelles, de réfléchir avec les magistrats aux fondamentaux et attendus de l'investigation judiciaire au regard de sa place dans le dispositif de protection de

l'enfant en continuité des évolutions législatives. Ils ont contribué à resserrer le lien avec les juges des enfants, à penser un outil adapté pour répondre aux attentes de l'autorité judiciaire et conférer à la famille un temps d'appropriation et de cheminement autour de l'enfant.

La MJIE s'est accompagnée d'exigences nouvelles en termes de compétences, de garanties institutionnelles que les services ont progressivement intégrées dans leur modalité d'exercice. Ces évolutions ont pris du temps pour former les équipes, développer leurs compétences par le biais de formations notamment. L'adaptation des pratiques qui se traduit par l'évolution des projets de service entre 2012 et 2018 a évolué vers plus de garanties institutionnelles et contribue à l'amélioration de la qualité de l'investigation.

Aujourd'hui, les services sont unanimes sur l'intérêt du travail pluridisciplinaire et interdisciplinaire tout au long de l'intervention dans ce qu'il permet d'affiner la compréhension des difficultés et améliorer la pertinence des propositions. Le lien de proximité renforcé avec les juges, l'adaptation des modalités d'intervention aux demandes des magistrats (communication au juge sur l'évolution de la situation, pré-rapport, audiences en cours de mesure...), le travail avec les partenaires et la liaison pour assurer le relai participent aussi de cette

amélioration. La restitution obligatoire et systématique des conclusions à la famille amène les professionnels à se recentrer sur les besoins de l'enfant, à expliciter les orientations dans une recherche d'adhésion de la famille et à mieux la préparer à l'audience.

La MJIE incarne des évolutions majeures mais aussi des difficultés qui ne permettent pas d'atteindre tous les objectifs de qualité recherchés. Si la MJIE avait pour but de concilier dans une même mesure les prérogatives de l'enquête sociale et celles des IOE, elle a eu pour conséquence en 2012 une diminution des moyens alloués aux services associatifs habilités.

La complexité des modes de calcul entre nombre de MJIE et nombre de mineurs sur la base d'une pondération à partir d'un ratio fratrie tantôt fixé par service, tantôt identique sur une même DIR n'a pas manqué d'entraîner certaines confusions, d'interpeller tous les professionnels du secteur, mais aussi ceux chargés d'ajuster les budgets aux réalités locales et aux contraintes des organisations.

Les récentes améliorations, avec la suppression du ratio fratrie pour les psychologues et l'évolution favorable des postes de secrétariat, vont dans le sens des attentes en termes de revalorisation. Elles favorisent la plus grande disponibilité des psychologues vis-à-vis des enfants et des familles et permettent une réactivité accrue des services administratifs.

Le travail mené à ce jour apparaît encore inachevé dans la mesure où les évolutions visant les cœurs de métier des travailleurs sociaux et de l'encadrement restent les oubliés des récentes évolutions alors qu'ils constituent deux éléments centraux de l'intervention en MJIE.

En ce qui concerne les travailleurs sociaux, il est aisé de constater que le ratio fratrie ne trouve aucun sens dans la mise en œuvre des mesures. Il est à supprimer

d'autant que sur le terrain nous constatons que nombres d'enfant sont repérés aux seins de familles recomposées amenant à construire l'intervention socio-éducative en prenant en compte des liens de parenté aux enjeux particulièrement complexes. Parvenir à démêler ces enjeux correspond au demeurant à une part non négligeable du travail mis en œuvre. A ce titre, une clarification dès la notification de l'ordonnance s'impose.

Par ailleurs, il est maintenant clairement établi que la situation de chaque enfant doit être prise en compte de façon singulière amenant à recentrer le travail sur le repérage des besoins qui peuvent être différents d'un enfant à un autre au sein même des fratrie. Cette approche, sur le fond, ne peut être mise en œuvre, qu'à travers des démarches d'investigation individualisées au plus près de ce que vit l'enfant. Une norme nationale devrait pouvoir être établie. A ce jour, les disparités (ratio /territoire) ne permettent pas d'établir d'évaluation qualitative cohérente. Si nous reprenons la référence qui prévalait en IOE la norme à retenir devrait se rapprocher de 36 mineurs suivis par an et par travailleur social.

L'encadrement doit être considéré comme la cheville ouvrière de l'intervention car les cadres assurent toutes les articulations interdisciplinaires internes, consolident les démarches menées auprès du public et des partenaires, demeurent les interlocuteurs privilégiés des magistrats et garantissent la cohérence de l'ensemble du dispositif mis en œuvre au bénéfice de chaque mineur. La norme prise en compte en 2012 a été fixé à 200 mineurs par ETP de cadre. Cette norme demeure stable au regard de l'annexe 4 bis n'étant ramenée qu'à 198 mineurs par ETP avant prise en compte des ratios. Cette configuration n'est pas tenable ; nous proposons de conserver le taux d'encadrement sur la base admise de 198 sous réserve de la suppression des ratios.

TABLEAU		
Normes MJIE 2012	Normes/annexes 4bis	PROPOSITION D'ÉVOLUTION FN3S
Direction 200/ratio 1	198/ratio 1	198/suppression ratio
Secrétariat 200/ratio 1	158,5/ratio 1	198/suppression ratio
TS 35/ratio 1	33,5/ratio 1	36/suppression ratio
Psychologue 135/ratio 1	126 suppression ratio	Maintien normes annexes 4bis
Autres Psychiatre 715/ratio 1	2 200/ratio 1	2 000/suppression ratio

Pour conclure, il serait intéressant même sans tenir compte des écarts repérés entre le SP et le secteur SAH en raison de logique de comptage différent, d'engager des travaux portant sur ces perspectives après une analyse partagée. La dynamique réflexive que nous appelons de nos vœux devrait pouvoir bénéficier d'un pilotage par la DPJJ en y associant les fédérations. Selon nous, il s'agit de promouvoir ensemble, des axes de progrès.

*Nathalie VANDEPUTTE, Vice-Présidente
Jean DUMEL, Secrétaire Général*

Revue trimestrielle de la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés en Protection de l'Enfance.

Ont contribué à ce numéro :

Nathalie VANDEPUTTE, Jacques LE PETIT, Jeanne KANJE ; Jean DUMEL et Christian LECLERC.

Conception graphique et mise en page :

ESCAPE - 54500 Vandœuvre-lès-NANCY, escape.com@wanadoo.fr

JOURNÉES D'ÉTUDES FN3S TOULOUSE JUIN 2018

« PENSER LE SYMPTÔME ET PANSER LE CORPS »

RETOUR SYNTHÉTIQUE DES QUESTIONNAIRES

Comme chaque année les réponses aux questionnaires sont riches en enseignements et précieuses pour la commission Journées d'études de la Fn3S.

Dès l'été qui suit leur dernière édition, cette commission (animée par Christian Leclerc et composée de quelques administrateurs et personnes ressources) prépare le thème de l'année suivante. Une fois validé par le Conseil d'administration il s'en suit la rédaction d'un argumentaire qui sera soumis aux intervenants potentiels afin qu'ils puissent indiquer, le cas échéant, comment ils pourraient inscrire leur réflexion ou leur témoignage dans la problématique retenue. Les Journées se construisent ainsi, pas à pas, durant de longs mois.

Depuis quelques années, la Fn3s essaye d'articuler les Journées d'études avec un programme de formation. En effet les nombreuses suggestions de thèmes sont souvent l'occasion de proposer des formations qui permettent d'approfondir tel ou tel sujet. Enfin les journées des adhérents, nationales comme régionales, sont aussi des instances où certains sujets peuvent être approfondis et les pratiques partagées.

APPRÉCIATIONS GLOBALES DES JOURNÉES DE TOULOUSE

Plus de la moitié des participants ayant répondu sont satisfaits voire très satisfaits de ces journées qualifiées d'enrichissantes, de remobilisantes, d'enveloppantes. Pour d'autres, elles ont été inégales. Des critiques portent sur le manque de temps avec la sensation d'interventions bousculées, raccourcies et le manque de pauses et de café ainsi que le manque d'échanges.

L'appréciation globale semble donc au total plus mitigée que d'habitude. Faut-il mettre cela en rapport avec ce qui se dégage des propositions de thèmes et des commentaires : l'expression d'un sentiment d'insatisfaction des professionnels, d'impuissance, de solitude, de manque de moyens, voire un certain désabusement ?

LES INTERVENTIONS

Christian LECLERC : « la santé : être ou avoir »

L'intervention de Christian Leclerc est reconnue comme une très bonne introduction aux journées, bien documentée et dense quoiqu'un peu longue pour certains.

Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS : « le bien être de l'enfant : une approche globale des besoins de l'enfant en protection de l'enfance »

Appréciations contrastées ! Un tiers des questionnaires qualifie l'intervention d'intéressante, claire, pertinente. Le reste interroge les moyens et la réalité de la mise en œuvre de cette politique...

L'ensemble des participants a cependant apprécié de recevoir le rapport « *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant* ».

Marie-Dominique VERGEZ : « santé physique ou psychique en danger : entre l'éducatif et les soins comment évaluer, repérer, prendre en charge ? »

Les qualificatifs ne manquent pas : « *claire, pertinente, concrète pour les travailleurs sociaux, intervention qui donne des repères juridiques incontournables* ».

Une certaine frustration est évoquée plusieurs fois en raison du manque de temps de cette intervenante.

Hélène ROMANO : « penser les blessures psychiques invisibles des enfants »

Son intervention n'a laissé personne indifférent et sur le fond la majorité a apprécié ses propos qui « *bousculent* », « *remettent l'enfant au centre* », « *font réfléchir* » et retient la nécessité de faire des formations. Toutefois plusieurs ont regretté le ton polémique utilisé parfois par Mme Romano.

David LE BRETON : « Peau et adolescence »

Son intervention (« *trop courte* ») a fait l'unanimité et c'est le qualificatif « *passionnant* » qui revient le plus. « *Son regard bienveillant, son optimisme, son authenticité* » en ont touché beaucoup.

Christine ASCOLI BOUIN : « grandir avec un ou deux parents malades psychiques : représentations et soins des professionnels »

Cette intervenante a été dans l'ensemble très appréciée : « *Bienveillante, pédagogue aidante et encourageante* ».

Intervention avec des apports théoriques précieux qui a fait « écho à la pratique »

Marie-Laure CADART : « La santé de l'enfant entre biomédecine et culture(s) familiale(s) »

Intervention globalement estimée comme une « *intervention de qualité qui apporte de la distance* », « *un décentrage et une ouverture multiple* ».

Le rappel théorique a été apprécié par certains tandis que d'autres l'ont trouvé trop long.

Catherine DOUTRES, Marion CORDIER :
« Accompagnement d'enfants présentant des troubles du comportement alimentaire par une équipe pluridisciplinaire »

Le dispositif présenté a été jugé intéressant mais très local et l'absence du psychiatre regrettée !

Sylvie RIVERON : « la promotion de la santé dans le cadre des politiques publiques à la Protection Judiciaire de la Jeunesse ».

Ce qu'ont retenu les participants c'est que cette politique (au demeurant intéressante) est loin des réalités professionnelles et que la PJJ n'a pas et ne donne pas les moyens nécessaires pour la mettre en œuvre.

Flora BASTIANI : « Avoir un corps ; Entre vie et existence »

Les propos de cette philosophe ont été très bien reçus ! Quelques rares personnes ont trouvé cette intervention « trop complexe, trop philosophique » !

Animation des clownanalystes du BATA CLOWN (Compagnie toulousaine)

Cette animation a suscité un enthousiasme unanime. Ces artistes « géniales, époustouflantes, de grand talent » ont offert des improvisations « dynamiques », « revigorantes » et surtout « une bouffée d'oxygène » en faisant « rire aux larmes » une grande partie de la salle.

LES THÈMES PROPOSÉS POUR DE PROCHAINES JOURNÉES SONT CETTE ANNÉE ENCORE NOMBREUX ET VARIÉS :

- Autour des problématiques
- Autour des outils (Les professionnels sont en recherche « d'outils concrets »)
- Autour des pratiques

Comme indiqué plus haut plusieurs propositions évoquent la nécessaire bienveillance des professionnels (au regard du stress, du burn out mais aussi du déficit de moyens).

La Fn3s remercie les professionnels pour la qualité de leurs réponses au questionnaire, réponses auxquelles elle porte la plus grande attention.

Jeanne KANJE

Membre d'Honneur



SECRETARIAT GÉNÉRAL

60 rue de Pessac
33000 BORDEAUX
T/F : 05 56 24 96 16
fn3s@wanadoo.fr

QUESTIONNAIRES ACTIVITÉ SIE

Le questionnaire a pu être réalisé à partir des éléments communiqués par des services adhérents. Les données ainsi obtenues permettent d'avoir une vision globale sur plus d'1/3 de l'activité SAH. Il s'agit d'un échantillon représentatif autorisant d'en soutirer des informations essentielles d'autant qu'il s'agit de chiffres stabilisés en référence à l'année 2017 et à l'exercice 2018 en ce qui concerne l'évolution globale des budgets prévisionnels.

Sur 73 questionnaires envoyés, 28 services ont répondu soit 38 %. Cet échantillon représente une capacité accordée au BP 2018 de 8 385 mineurs soit environ 35% de l'activité du SAH.

Merci à ceux qui ont pris le temps de nous envoyer ces informations. Elles nous sont indispensables si nous voulons avoir une visibilité de l'évolution de l'activité, des budgets et des dotations en personnel au niveau national et non pas uniquement sur des échantillons.

CAPACITÉ ET ACTIVITÉ

En 2017, la capacité de ces services était fixée à 8 315 mineurs. L'activité réalisée a été de 8 306 mineurs. Globalement l'activité a été conforme à la capacité à l'exception de

- 3 services qui enregistrent une suractivité importante de 9%, 24% et 25%
- 2 services enregistrent une baisse d'activité de -12% et -17%

En 2018, la capacité a été augmentée de 1% (79 mineurs). L'évolution est nuancée puisque 5 services ont une capacité augmentée alors que deux ont une capacité diminuée de 6% pour un service (en cohérence avec sa baisse d'activité et un second service de 10% alors que son activité semble conforme aux objectifs).

ECART ENTRE LE RATIO 2017 FIXÉ PAR LA PJJ ET LE RATIO RÉEL (25 SERVICES ONT RÉPONDU)

- 6 services dont le ratio réel est plus faible
- 14 services dont le ratio réel est plus fort
- 5 services dont le ratio réel est inchangé

L'augmentation a une incidence sur le nombre d'ETP : lorsque le ratio est augmenté cela induit une diminution sur les ETP et inversement si le ratio est réajusté à la baisse l'incidence est positive sur les ETP.

ÉVOLUTION GLOBALE DE LA VARIATION DES ETP ENTRE LE BE 2017/BP 2018

TS : +1.07 ETP. L'augmentation est résiduelle sur plusieurs services à l'exception d'un service qui concentre à lui seul une augmentation d'1 ETP et 3 services observent une diminution.

Cadres : -0.15 ETP une diminution résiduelle répartie sur plusieurs services à l'exception de deux dont la diminution est plus importante de (-0.18 et -0.22 ETP) et 1 service avec une augmentation de 0.30 ETP.

Secrétaires : +0.44 ETP mais 2 services enregistrent une diminution.

Psycho : +1.46 ETP - L'augmentation est importante pour 5 services (entre +0.20 ETP et +0.5 ETP), un service enregistre une diminution de -0.51 ETP.

Autres : - 0.75 ETP - 3 services enregistrent une baisse entre -0.20/-0.30 ETP

La stabilité repérée en termes de moyenne vient quelque peu minimiser des écarts localement observés. Certains aspects semblent relever des dynamiques actionnées au niveau des différentes DIR. C'est pourquoi la Fn3s reste

mobilisée via les délégués régionaux qui participent aux travaux associant les DIR et les fédérations. Pour soutenir notre projet d'obtenir en continu des informations précises, nous poursuivons en 2019 des démarches ciblées par échantillonnage. Nous constatons que le recouplement et le regroupement d'informations au plan national s'avèrent indispensables pour permettre à notre fédération de développer auprès de la DPJJ, un argumentaire consolidé à partir des données concrètes émanant des services. C'est aussi par ce biais que nous continuerons à soutenir nos adhérents.

Nathalie VANDEPUTTE,

Vice-Présidente



JOURNÉES ÉTUDES NANCY 2019 - 12, 13 ET 14 JUIN

DIAGNOSTIC EN PROTECTION DE L'ENFANCE, AVEC QUELS OUTILS ?

Le champ de la Protection de l'enfance, bien que très spécialisé, s'avère extrêmement large. Aujourd'hui les instances administratives et judiciaires n'ont de cesse d'affiner leurs appréciations dès lors qu'il s'agit d'enfance en danger. Les évaluations conduites par les professionnels œuvrant à l'appréciation de l'intérêt de l'enfant au sein de chaque département, comme celles menées dans un cadre judiciaire cherchent, sans s'exclure mutuellement, à adapter leurs outils et leurs approches, à les juxtaposer afin de valider leurs actions au plus près des besoins repérés, tant du côté de l'enfant que de sa famille. Dans le champ administratif la dynamique de l'aide et de la demande prévalent, mais ces dimensions premières se doivent d'être soutenues par des évaluations qui s'appuient sur des outils stables, autorisant des résultats tangibles. De même la logique d'intervention mise en œuvre sous couvert judiciaire développe-t-elle, à partir d'outils adaptés, une connaissance approfondie des éléments qui conduisent à considérer un enfant en situation de danger.

Évaluation, investigation, projet pour l'enfant, tout diagnostic de situation se doit de passer de l'observation, de la perception et du recueil de données à une analyse étayée et structurée, c'est-à-dire à une mise en récit cohérente d'un matériau parfois disparate, constitué de bribes, de traces, de signes, de témoignages, de ressentis... Ce « bricolage » sémantique, pour reprendre

l'analogie utilisée par Claude Lévi-Strauss dans *La Pensée sauvage*, ne peut cependant raisonnablement aboutir à une orientation de travail qu'à condition de connaître et d'utiliser des outils propres à valider notre démarche d'élaboration, à partir des éléments recueillis.

Au regard de la densité des supports mis à disposition tant par l'institution que par la théorie, nous proposons, lors de ces Journées d'études, d'aborder la question de ce nécessaire outillage selon quatre axes majeurs :

- Des outils en tant que moyen d'aide à la décision : cadre légal dans le champ administratif et judiciaire, philosophie des Droits de l'enfant, politiques publiques;
- Des outils au service de la compréhension des situations : visites à domicile, anamnèse, génogramme, observation de l'enfant dans son milieu, recours à des grilles de compréhension et d'analyse, repérage des problématiques de santé, mise en perspective des questions en lien avec la précarité sociale, rencontres et bilans psychologiques ;
- Des outils d'approfondissement : dynamiques de travail en binôme et interdisciplinarité, place des spécialistes, développement des approches partenariales et des synthèses ;



- Des outils de prise de distance : démarche de restitution, travail d'écriture du ou des rapports à partir de trames plus ou moins précises, communication avec le commanditaire, soutien aux professionnels via des groupes d'analyse de la pratique.

Sans prétendre à l'exhaustivité sur un sujet aussi vaste nous tenterons cependant, avec vous, de faire un tour d'horizon aussi large que possible de ces questions. Nous vous convions donc à venir nombreux à Nancy pour partager, échanger, apprendre et bien entendu compléter votre boîte à outils !

Pour la Commission Journées d'études,
Jean DUMEL et Christian LECLERC

OFFRE DE FORMATIONS 2019

Formations sur site ou en inscription individuelle sur demande.

Demandes sur site : les dates des sessions seront déterminées avec les services intéressés.

Demandes individuelles : Les sessions seront organisées en fonction du nombre de demandes

L'IDENTITÉ CULTURELLE ET FAMILIALE FACE A L'INTERCULTURALITÉ : incidences dans le cadre d'une pratique éducative ou d'investigation

FORMATRICE

Rose Sita, psychologue clinicienne, thérapeute familiale, formatrice. Elle anime un groupe d'analyse interculturelle de la pratique pour des travailleurs sociaux exerçant MJIE et AEMO.

OBJECTIFS

Les personnes en situation d'immigration ont à intégrer de nouveaux codes et règles pour donner sens au monde qui les entoure. Elles sont contraintes, pour essayer de communiquer, d'opérer un important travail de décodage, de décryptage du système culturel du pays d'accueil. Cette sensibilisation à l'approche interculturelle vise à appréhender, à travers la place de l'enfant, du père, de la mère et de la famille dans le pays d'origine, les enjeux d'une clinique de l'exil, fut-elle d'investigation ou d'accompagnement socio-éducatif.

Formation sur site	
Nombre de stagiaires	15
Durée	2 jours
Coût adhérent	2 400 €
Coût non-adhérent	2 650 €
Formation en session individuelle	
Coût adhérent	450 €/personne
Coût non-adhérent	550 €/Personne
Date de cette session : à définir	

LA VIOLENCE DANS LE COUPLE : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité

FORMATEURS

Karen Sadlier, docteur en psychologie clinique, **Edouard Durand**, Juge des enfants, vice-président du TGI de Bobigny, coordonnateur de formation à l'École Nationale de la Magistrature. **OBJECTIFS**

Cette formation a pour but de sensibiliser des professionnels socio-éducatifs et médico-psychologiques aux problématiques psychologiques, familiales et sociales des enfants exposés à la violence dans le couple, ainsi que ses implications pour la parentalité. Durant cette session il est proposé des outils visant à distinguer conflit dans le couple et violence dans le couple, à mesurer leur impact respectif en fonction de l'âge des enfants, cela afin de mieux cibler les interventions ultérieures.

Formation sur site	
Nombre de stagiaires	De 15 à 30
Durée	2 jours
Coût adhérent	3 800 €
Coût non-adhérent	4 100 €
Formation en session individuelle	
Coût adhérent	450 €/personne
Coût non-adhérent	550 €/Personne
Date de cette session : à définir	

SIGNES DE SOUFFRANCE DU BÉBÉ ET DU JEUNE ENFANT : éléments d'observation et sensibilisation aux repères essentiels pour les professionnels chargés d'investigation éducative

FORMATRICES

Marie-Laure Cadart, médecin, anthropologue, ou **Laurette Detry** ou **Claude-Anne Decormis**, psychologues cliniciennes. Toutes trois partagent une



même pratique clinique du jeune enfant inspirée en particulier des travaux de Myriam David.

OBJECTIFS

Donner des outils à la fois théoriques et pratiques pour aider les professionnels chargés de mesures judiciaires d'investigation éducative (ou d'AEMO) dans leurs évaluations. Connaître les bases du développement du bébé (somatiques, affectives et psychologiques) ; comprendre l'importance des premiers liens et leur singularité, entre une mère, un père et un bébé; observer un bébé pour mieux le comprendre ; intégrer l'environnement dans la prise en compte du jeune enfant et notamment la culture familiale; évaluer une situation dans toute ses composantes en se centrant sur le jeune enfant

Formation sur site	
Nombre de stagiaires	15
Durée	3 jours
Coût adhérent	4 050 €
Coût non-adhérent	4 300 €
Formation en session individuelle	
Coût adhérent	500 €/personne
Coût non-adhérent	600 €/personne
Date de cette session : à définir	

Nota : les frais de transport et d'hébergement des formateurs sont en sus du coût pédagogique des formations sur site.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION EN PROTECTION DE L'ENFANCE

FORMATEUR

Francis Alföldi, éducateur spécialisé, docteur en sciences de l'éducation, formateur.

OBJECTIFS

Cette formation vise à renforcer les compétences des travailleurs sociaux par le biais d'une démarche d'évaluation basée sur des repères théoriques et méthodologiques : modélisation de la démarche, définition des critères, recueil d'informations, analyse diagnostique et communication des résultats ou de l'orientation de travail au magistrat. La méthode engage à définir des objectifs de travail concrets, négociés et acceptés par les personnes, dans le cadre des mesures d'investigation en particulier.

Elle concerne toutefois l'ensemble des professionnels en situation d'évaluation du danger pour l'enfant.

Formation sur site	
Nombre de stagiaires	15
Durée	3 jours
Coût adhérent	4 200 €
Coût non-adhérent	4 500 €
Formation en session individuelle	
Coût adhérent	500 €/personne
Coût non-adhérent	600 €/personne
Date de cette session : à définir	

PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS DE LA FN3S EN RÉGION

GRAND NORD

Annick POURCHEL 03 21 98 48 61

CENTRE EST

En attente de nomination

SUD OUEST

Denis BENAINOUS 05 55 10 34 00
Nadine DELCOUSTAL 05 49 00 26 52
Nathalie VANDEPUTTE 05 57 81 79 18

SUD EST

Meriem NAJI 04 42 91 62 76

GRAND EST

Jean DUMEL 03 89 44 22 86
Christian LECLERC 03 26 79 85 79
Jacques LE PETIT 03 83 41 82 12

GRAND OUEST

Anne-Claire BRULE 02 98 01 17 18
Frédéric GARNIER 02 31 95 25 55

SUD

Brigitte MORTIER 04 68 08 34 00

CENTRE

Pierric PINSON 02 47 71 15 15
Martine LORANS 03 80 30 61 07

ÎLE DE FRANCE ET DOM/TOM

Sabine CORIOU 01 30 32 10 04
Benoît DUSSART 01 48 01 87 60

MEMBRES DU BUREAU fn3s

Denis BENAINOUS Président
Nathalie VANDEPUTTE Vice-Présidente
Jacques LE PETIT Vice-Président
Jean DUMEL Secrétaire Générale
Martine LORANS Trésorière